

RE: Collectif espoir

Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Mar 17/08/2021 15:36

À : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>

Cc : François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>; Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Cci : stbraquet@laposte.net <stbraquet@laposte.net>

Bonjour,

Merci pour votre réponse ;

Par contre pour votre information, il est indiqué dans l'article 2 de la convention individuelle pour la performance, je cite :

- Participer, sauf cas de **force majeure**, aux compétitions auxquelles il sera sélectionné par la FFM

Lors de mon mail du 24/05/2021, je vous expliquait, que la crise sanitaire que nous vivons, avec les annulations, les reports, etc... ne me permettait pas de l'engager pour l'Europe, d'où le choix de l'engager pour le Mondial (peut-être est-ce là une force majeure !).

Vous n'avez même pas eu la décence, de nous envoyer un courrier, lorsque vous avez pris la décision de l'exclure, vous nous avez fait appeler téléphoniquement par un de vos employés que vous avez également viré aujourd'hui.

Vous restez sur vos positions, grand bien vous fasse, j'espère que l'économie que vous faite des dédommagements vous permettra de faire de merveilleuses choses !!

Mon fils de 16 ans gardera un souvenir amer de son passage à la FFM et je regrette de ne pas avoir le temps de refaire des maillots sans votre logo dessus car aujourd'hui j'ai un sérieux dégoût pour la FFM.

Il n'y a déjà plus beaucoup de monde qui roule en trial, vous dégoutez ceux qui étaient motivés.

Thierry ABELLAN

De : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>**Envoyé :** mardi 17 août 2021 14:57**À :** Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>**Cc :** François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>; Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>**Objet :** RE: Collectif espoir

Monsieur,

Suite à vos échanges avec mon adjoint, Mr FINOT, je reviens vers vous afin de vous préciser certains points.

Votre fils, Nolhan, avait été sélectionné pour faire partie du Collectif Espoir de la filière trial de la FFM, et non dans l'équipe de France Espoir comme vous l'indiquez ci-dessous.

L'appartenance à ce Collectif Espoir implique l'engagement dans le championnat d'Europe, comme indiqué dans la convention que vous citez et dans le Projet de Performance Fédéral.

Vous avez souhaité, en cours d'année, partir sur un autre programme pour votre fils que celui établi en début de saison et qui permettait à Nolhan d'intégrer ce collectif. C'est votre droit. Par conséquent, votre fils est donc sorti de ce collectif et ne peut plus bénéficier des aides correspondantes.

Vous avez sollicité une convention financière en suivant pour effectuer le championnat du Monde. Nous n'avons pas donné suite à votre demande car cela ne s'inscrivait pas dans une démarche de construction de la performance de notre point de vue, et nous maintenons notre avis.

Souhaitant vous avoir apporté toutes les précisions nécessaires, je souhaite à votre fils bonne continuation dans ses projets sportifs et scolaires.

Cordialement

Caroline CASTILLO
Directrice Technique Nationale
Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 19 / Fax : 01 47 00 08 37
Port : 06 78 16 59 06



Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le « Message ») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires.

Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée de ce Message est interdite, sauf autorisation expresse.

Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le détruire ou d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

La Fédération Française de Motocyclisme décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, modifié, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



De : Thierry ABELLAN [<mailto:thierry.abellan@outlook.fr>]

Envoyé : lundi 16 août 2021 13:40

À : Pascal FINOT

Cc : Caroline CASTILLO; François COURBOULEIX

Objet : RE: Collectif espoir

Monsieur,

Comme mon mail du 25/06/2021 reste sans réponse, j'ai relu le contrat signé et envoyé le 06/01/2021, il est écrit que le sportif en équipe de France Espoir doit s'engager sur les épreuves de Championnat de France et à minima un championnat international.

Vous aviez prévu qu'il fasse le championnat d'Europe (verbalement), mais il représente quand même la France en étant engagé sur le Championnat du monde.

De ce fait je vais transmettre le contrat à mon service juridique pour lecture et suivant les leurs conseils j'envisagerai si j'engage des poursuites contre la FFM pour le préjudice moral subi par mon fils et le préjudice financier.

Cordialement,

De : Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Envoyé : vendredi 25 juin 2021 15:40

À : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>; François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>

Objet : RE: Collectif espoir

Bonjour,

Tout d'abord, il ne s'agit pas de Enzo, mais de Nolhan.

D'autre part vous trouvez que les résultats de votre sélection sont notables ?

- Audry 14^{ième} place le samedi et 21^{ième} place le dimanche
- Enzo 15^{ième} place le samedi et 9^{ième} place le dimanche

En termes de points cela donne pour le :

- Le samedi entre Nolhan et Enzo = 4 points / 2 places d'écart
- Le dimanche entre Nolhan et Audry = 17 points/ 1 place d'écart

Pour rappel, mon fils n'avait fait aucune compétition depuis **mars 2020**, car ensuite il y a eu le COVID-19 et en juillet il s'est sectionné le tendon fléchisseur à 100% de la main droite.

De plus c'est sa première année en mondial à lui !!

Alors qu'il soit exclu, de manière vulgaire (car par téléphone) je passe, mais en plus vous nous mettez financièrement en difficulté pour boucler la saison.

Trois années de sacrifice pour un adolescent, je pense qu'il y a mieux comme exemple à donner.

Cordialement,

Thierry ABELLAN
0605282774

De : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Envoyé : vendredi 25 juin 2021 14:29

À : Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>; François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>

Objet : Re: Collectif espoir

Bonjour M. ABELLAN

Suite à l'épreuve en Italie du Trial GP, les résultats d'Enzo dans la catégorie Trial 125 ne sont pas suffisamment notables pour donner suite à votre demande.

Sportivement

Pascal FINOT
DTN adjoint haut niveau

Manager Haute Performance

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 85 61
Port : 06 11 08 28 04



Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le « Message ») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires.

Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée de ce Message est interdite, sauf autorisation expresse.

Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le détruire ou d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

La Fédération Française de Motocyclisme décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, modifié, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.

 CORONAVIRUS_BANDEAU_MAIL_RVD_transparent

De : Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Date : jeudi 24 juin 2021 à 10:20

À : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>, François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>

Objet : RE: Collectif espoir

Bonjour,

Je suis toujours dans l'attente d'un retour de votre part, suite à mon mail du 15/06/2021.

Cordialement,

Thierry ABELLAN

0605282774

De : Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Envoyé : mardi 15 juin 2021 11:15

À : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>; François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>
Objet : RE: Collectif espoir

Bonjour,

Suite à mon dernier courriel du 25/05/2021, et votre réponse du 31/05/2021, concernant l'aide fédérale voici les résultats de Nolhan sur la première épreuve du Championnat du Monde :

- 18 ième samedi 12/06/2021
- 22 ième dimanche 13/06/2021

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Thierry ABELLAN

De : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Envoyé : lundi 31 mai 2021 11:53

À : Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>; François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>

Objet : Re: Collectif espoir

Bonjour M. ABELLAN

Nous sommes convaincus qu'il n'est pas pertinent pour Nolhan de participer au Chpt du Monde de trial par rapport à sa progression. Cependant, si les résultats lors de la première épreuve sont prometteurs, nous vous invitons à revenir vers nous.

Sportivement

Pascal FINOT

DTN adjoint haut niveau

Manager Haute Performance

Fédération Française de Motocyclisme

74 avenue Parmentier – 75011 Paris

Tél : 01 49 23 85 61

Port : 06 11 08 28 04

<image001.jpg>

<image002.jpg>

<image003.jpg>

<image004.jpg>

<image005.jpg>

<image006.jpg>

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le « Message ») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires.

Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée de ce Message est interdite, sauf autorisation expresse.

Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le détruire ou d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

La Fédération Française de Motocyclisme décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, modifié, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.

<image007.png>

De : Thierry ABELLAN <thierry.abellan@outlook.fr>

Date : mardi 25 mai 2021 à 14:21

À : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>, François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>

Objet : RE: Collectif espoir

M. FINOT,

Je prends bonne note de votre décision, mais comme expliqué dans mon mail initial, beaucoup de paramètres m'ont orienté vers le Championnat du Monde.

Pouvons-nous tout de même bénéficier de l'aide fédérale sur ces épreuves ?

Dans l'attente de vous lire,

Cordialement,

De : Pascal FINOT <pfinot@ffmoto.com>

Envoyé : mardi 25 mai 2021 12:22

À : thierry.abellan@outlook.fr <thierry.abellan@outlook.fr>

Cc : Caroline CASTILLO <CCASTILLO@ffmoto.com>; François COURBOULEIX <fcourbouleix@wanadoo.fr>

Objet : Collectif espoir

Bonjour Mr ABELLAN

Votre fils Nolhan a intégré le Collectif Espoir de Trial cet hiver, en sachant que l'objectif sportif de ce groupe est le Championnat d'Europe.

Vous souhaitez changer de programme et d'objectif, cela a pour conséquence de le sortir naturellement de celui-ci.

Seule l'Equipe de France a pour objectif le Championnat du Monde et votre fils ne peut y prétendre.

Sportivement

Pascal FINOT

DTN adjoint haut niveau

Manager Haute Performance

Fédération Française de Motocyclisme

74 avenue Parmentier – 75011 Paris

Tél : 01 49 23 85 61

Port : 06 11 08 28 04

<image008.jpg>

<image009.jpg>

<image010.jpg>

<image011.jpg>

<image012.jpg>

<image013.jpg>

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le « Message ») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires.

Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée de ce Message est interdite, sauf autorisation expresse.

Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le détruire ou d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

La Fédération Française de Motocyclisme décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, modifié,

falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.

<image014.png>

De : Thierry ABELLAN [<mailto:thierry.abellan@outlook.fr>]

Envoyé : lundi 24 mai 2021 12:02

À : Caroline CASTILLO

Cc : COURBOULEIX François

Objet : Collectif espoir

Bonjour Mme CASTILLO,

J'ai essayé de vous joindre la semaine dernière à plusieurs reprises en vain.

En effet, suite au coup de téléphone de Julien PIQUET le semaine dernière, m'annonçant que mon fils Nolhan ABELLAN était exclu du collectif espoir, je souhaiterais savoir si cette décision est officielle ou non.

Je pense qu'il y a un malentendu, car effectivement il n'est pas inscrit pour le Championnat d'Europe mais pour le Championnat du monde.

Vous n'êtes pas sans savoir que la crise sanitaire est pénible pour tout le monde avec les annulations, les reports etc...

J'ai du prendre cette option pour mon fils car aux vues du calendrier et de ma possibilité de poser mes vacances définitivement ainsi que pour son suiveur, il n'était possible que de faire le Championnat du Monde.

En outre il n'a jamais été dit qu'il arrêterait le trial l'année prochaine, mais qu'il lui serait plus difficile de se rendre disponible, car il commence un apprentissage chez un employeur.

Le fait que Nolhan soit engagé sur les épreuves du Mondial a permis au Team Côte d'Azur Trial et au Moto club de la gaudre d'obtenir de la part de leurs partenaires des fonds supplémentaires et ainsi engagé 10 pilotes de plus sur le Championnat de France.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Bien cordialement,

Thierry ABELLAN

0605282774